L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 14 SEPTEMBRE 1888.

Le Service Postal.

Une lettre d'un intérêt public.

Le système postal aux Etats-Unis est admirablement entendu, malgré les mille et un rouages de cette immense machine, d'une importance incalculable, elle est d'une simplicité extrême dans son fonctionnement et ce fonctionnement est d'une merveilleuse régularité.

On est arrivé à un tel degré de précision, on a si bien combiné l'ensemble, si bien distribué la surveillance, si bien établi le contrôle qu'aujourd'hui il n'est guère d'abus, d'irrégularités à la source desquels on ne puisse remonter, et cela presqu'immédiatement.

Autrefois les cas étaient nombreux où les lettres chargées disparaissaient, sans qu'on pût découvrir les coupables. Aujourd'hui des fils conducteurs, d'une sûreté mathématique, pour ainsi dire, y conduisent ; sitôt une piste trouvée il est bien difficile que le voleur échappe.

Si supérieurement compris que soit un système, des imperfections y existent toujours—cela est inévitable—des irrégularités, des négligences s'y peuvent, s'y doivent glisser. Mais le public, lui, qui n'est pas initié aux mille et un détails d'une administration comme celle de la Poste des Etats-Unis, ne sait pas toujours à qui sont imputables ces négligences, ces irrégularités.

Il en accuse quelquefois, il en accuse souvent tel bureau alors que le mal n'est produit bien loin de celui-ci, dans une zone où sa responsabilité avait cessé, et cela depuis un long bout de route. En un mot, la masse peu familière avec ce service postal, si compliqué et si simple aussi dans sa complication, s'égare sur ce point, déplace les responsabilités.

C'est à l'effet de les faire peser sur qui de droit, que M. G. W. Nott, maître de poste de la Nouvelle-Orléans, nous a adressé la lettre suivante qui aurait trouvé place dans l'*Abeille* d'hier, mais dont nous avons forcément retardé la publication, afin de trouver le temps de la traduire de l'anglais en français.

Nlle-Orléans, 12 septembre 1888.

A Messieurs les éditeurs de l'*Abeille*
Nlle-Orléans, Louisiane.

Messieurs,

Il y a quelques jours, à la suite d'une plainte que m'avait faite le *City Item*, et après qu'on m'eut soumis une lettre d'un correspondant tennessien que le *City Item* était reçu très irrégulièrement, j'écrivais hebdomadairement mes vues à ce sujet au représentant de ce journal et je les reproduisis officiellement en une lettre à M. Fairfax. Je disais quelque le blâme pesât sur qui l'avait encouru, je permettrais bien volontiers qu'un représentant quelconque accrédité du *City Item* fut présent, durant une semaine ou plus, à la Division d'Expédition de ce Bureau de Poste et s'assurât ainsi par lui-même si les numéros de son journal étaient ou non régulièrement expédiés. Je suggérais de plus que, tous les jours, le *City Item* écrivît à quelque personne habitant le district où la poste est *irrégulière*, et que la dite personne fît un rapport sur le temps mis à la livraison du *City Item*. A vous comme à M. Fairfax cette offre est faite.

Mon but, comme maître de poste, est de conserver à ce Bureau un haut renom, et toutes plaintes émanant du public, relativement à son administration, seront, comme toujours d'ailleurs, l'objet d'une respectueuse attention, et toutes les mesures utiles seront prises pour fixer les responsabilités quand elles pèseront sur ce Bureau.

Mais à ce propos je crois opportun de noter que, même parmi le public le plus intelligent, on se méprend gravement sur les devoirs, les responsabilités et les pouvoirs d'un Bureau de Poste et des maîtres de poste. Beaucoup croient qu'un Bureau de Poste, le Bureau de Paris et celui-ci, non seulement fait et expédie les malles, mais encore qu'il exerce une autorité sur les administrations du transit de celles-ci, et qu'il est revêtu d'un droit de contrôle sur tous les autres bureaux de poste de l'Etat.

Fréquemment je reçois des lettres qui indiquent que cette opinion est très répandue. Une fois que la malle a été faite et expédiée, cette opinion l'admet, par le Bureau de poste qui l'a reçue, toute responsabilité cesse en cela pour le maître de poste.

Si cette malle s'égare, est volée au cours du transit, ou bien encore arrive n'est pas livrée, ou si elle n'est pas livrée par le bureau de poste régulateur, ou si elle n'a pas été livrée, elle est prescrite par l'autorité ou encore subit des retards, le blâme, que qu'il soit, s'attache aux fonctionnaires du service sur lequel le maître de poste n'a pas plus de contrôle que l'exposition d'une lettre. L'ignorance où l'on se fait ont pour résultat que beaucoup de personnes dépassent la responsabilité, ce qui a pour effet de tourner l'attention publique des véritables coupables. La plupart, une fois et à plusieurs reprises que leurs lettres, après avoir été adressées et déposées au transit, en transit, ont immédiatement, en conclusion que la faute en est au bureau de poste ou al.

Ces remarques ont pour objet de détruire dans l'esprit du public la fausse impression qui s'est formée que le fonctionnaire de la localité est toujours responsable de toute erreur, impression qui empêche quelquefois ceux qui ont à se plaindre de s'adresser au vrai coupable, elles ne visent nullement à mettre à couvert aucun bureau de poste, aucuns employés. Chaque fois que quelqu'un a des raisons de croire qu'un pli, qui pouvait être volé, ne l'est pas, dans la venue d'une lettre, ou dans son passage dans ce bureau de poste, ou que cette lettre a été volée, chaque fois qu'une personne quelconque aura une cause de plainte quelque qu'elle soit, elle sera plus en faveur si elle me rapportant les faits, et en accompagnant sans délai ce rapport de l'enveloppe de la lettre avec le nom, l'adresse de qu'il écrite car une fois cette enveloppe entre mes mains, une enquête intelligente peut être aussitôt commencée.

Très respectueusement
(G. W. NOTT,
Maître de Poste.

Cette communication importante nous est une preuve nouvelle que M. G. W. Nott se donne entièrement à la vaste administration dont il a charge et que son empressement est invariable chaque fois qu'il s'agit de fournir au public des informations d'une utilité pratique. C'est bien comprendre ses devoirs.

Concert-Spectacle au West End.

Nous avons eu le plaisir de la visite de M. Guillaume Ricci qui vient d'arriver de Paris. L'artiste, décidé à se vouer à l'enseignement, se fixe à la Nouvelle-Orléans ; il y reprendra immédiatement ses leçons et son cours.

Pour se représenter devant notre public, qui lui a toujours montré bien des sympathies, il a organisé un Concert-Spectacle, dont la date est fixée au dimanche 16 septembre, après-demain.

Le programme du concert se compose de huit numéros. On y entendra une musique militaire italienne, composée de trente instrumentistes, sous la direction de M. Messina ; M. Ricci, Morales (baryton débutant, qu'on nous recommande) Renaud et Butat, ténors. Le concert sera suivi du vaudeville bien connu : *L'Homme n'est pas parfait*, joué par Mme Faye-Grand, Mme et M. Morales (leur début à la Nouvelle-Orléans) ; M. M. Charton et Butat.

Le piano sera tenu par Mme Breaud, pour le concert, et par Mme Noiret, pour la pièce. Enfin, et pour qu'elle soit complète, la soirée se terminera par un bal. Elle aura lieu au West End ; lever du rideau à 7 heures précises.

Voilà un programme corsé, attrayant, on en conviendra ; et vous pouvez vous en passer la fantaisie au prix de 25 cents.

Ce sera la dernière soirée du West End ; nous aimons à penser qu'elle sera heureuse à M. Guillaume Ricci et à tous les artistes dont il s'est entouré.

Le Concert de ce soir.

C'est ce soir qu'a lieu le Concert-Promenade organisé par les Commissaires du Square Washington. On sait que la recette qui est destinée à l'amélioration de cette Place et qu'à cette occasion on entendra l'orchestre des Continental Guards.

Le Troisième District tient fort à son Square et il a raison. Il vendra donc être représenté en force à cette fête de nuit dont l'objet est tout d'utilité publique.

La Place sera brusquement illuminée ; elle commencera à sept heures.

La troupe de l'Opéra.

Nous venons de recevoir une lettre de M. Frédéric Maugé, datée de Paris 31 août. Il nous annonce l'engagement d'un sujet qui, pour ne pas être en communication directe avec le public, n'en est pas moins d'une importance considérable, qu'on ne saurait surfaire : le régisseur général.

C'est là un collaborateur dont le travail n'est bien compris que par ceux qui sont familiers avec les rouages d'un théâtre ; de sa méthode, de son énergie dépend, en large mesure, la marche active du répertoire : de son intelligence, de son goût, de son expérience, de ses connaissances scéniques, l'extériorité, la présentation favorable d'un ouvrage.

La meilleure œuvre peut être gravement compromise par une mise en scène inexperte, incomplète et le metteur en scène habile peut tirer grand parti, un parti inespéré de telle ou telle scène, de telle ou telle situation où d'autres ne découvrent aucun effet possible. Les auteurs les plus expérimentés eux-mêmes—que disons nous ? surtout ceux-là—savent que parelle collaboration est déjà un fort atout.

Ici surtout où le répertoire va forcément à fond de train, le régisseur général est un facteur avec lequel il faut compter à chaque pas ; il lui faut, avec la parfaite possession de son art, le don de savoir combler les lacunes qui se produisent inévitablement dans les troupes voyageuses, mais aussi une infatigable rapidité de coup d'œil, une grande promptitude d'exécution.

C'est grâce à lui et au chef d'orchestre que les exécutions s'unissent, se fondent, arrivent au point. A tout instant, et pour faire manœuvrer les masses, et pour disposer tous les plans, et pour mieux mettre en lumière les premiers sujets, pour obtenir le plein effet en un mot, il faut que le régisseur ait comme le coup d'œil du peintre, et sache, ainsi que celui-ci, grouper son monde, afin que le tableau ressorte mieux et que les personnages s'en servent les uns les autres.

M. Maugé a donc eu raison de n'avoir engagé ce chef de service qu'avec entière connaissance de cause. Il croit avoir vu la main heureuse en signant avec M. Coulon, recommandé par des antécédents fort sérieux.

M. Coulon était, en effet, choisi, il y a un an, à Paris, comme régisseur général, par un directeur fort autorisé : M. Lamoureux. Il fut expressément chargé par ce dernier, exploitant alors l'Eden Théâtre, d'y monter le *Lohengrin*, de Richard Wagner ; une œuvre où la mise en scène, comme dans toutes les compositions du grand maître allemand, joue un rôle considérable.

Or cette mise en scène fut très remarquée, très réussie, on publia les journaux à l'époque. M. Coulon a aussi été directeur à Angers, à Nantes, dans des villes dont les théâtres subventionnés ont dans leurs cahiers de charges, deux grands ouvrages à monter par saison. Fructueux résultat, on le voit. Par un tel ensemble de choses, M. Maugé qui fut autrefois le phénomène de M. Coulon en devient aujourd'hui le directeur ses excellentes relations ont toujours existé entre elles.

M. Coulon n'est pas sur les planches, pour ainsi dire, il a longtemps en Europe, en Amérique, en Australie tenu l'emploi de premier basse et nous nous demandons si ce n'est pas le même artiste qui fit partie de la troupe de notre première Opéra, à l'époque de la direction de M. Calabresi.

Si c'est le même chanteur, nous ne croyons pas nous tromper en écrivant qu'il appartint aussi autrefois à la troupe de l'Opéra de la rue Le Peletier, Paris.

Il a donc souvent mis la main à la pâte, et de façons diverses, on le voit.

M. Maugé nous note qu'il donne beaucoup de soins à la formation de son ballet ; il aura cinq bonnes premières danseuses. Son orchestre est aussi l'objet de sa sollicitude ; il vient d'engager un M. Van Vyg, premier cor soli, très recommandé, et comme nous l'avons déjà dit, il a adjoint à M. Lenfant, M. Bouyeure, ancien de la Falcon et chef d'orchestre de belle réputation, nous assure-t-on.

Puisque nous avons parlé de la Falcon ajoutons bien vite que nous venons d'avoir une conversation avec un artiste qui nous affirme que Mme Schwartz-Lemaître, qui va tenir ici ce redoutable emploi, est une précieuse acquisition sous tous les rapports : voix, talent, sous le double rapport de chanteuse et de comédienne jeunesse, physique.

Tout récemment M. Maugé invitait plusieurs habitués de notre Opéra, marseillais à Paris, à entendre son nouveau ténor M. Lamarque. L'épreuve a été heureuse en tous points ; ce sérieux rôle de Raoul, le rôle de prédilection de cet artiste qui produit grand effet sur ses nombreux admirateurs de briller, entre autres, dans les Pêcheurs de Perles, Jose, Roméo, Zampa.

Le lendemain de cette audition, cet homme qui a été appelé à avoir une influence de Mme Schwyzer-Lemaître et de Mlle Lovely la chanteuse.

Rien de complet encore sans la légère critique ; on dit toujours à l'artiste que son jugement, pour difficile et sévère qu'il soit, reste encore.

Les chœurs se composent et nous savons par beaucoup de mieux que l'administration vient activement à cette formation des nouveaux élus.

Le chapitre achat des costumes, tissus, maillots, etc., etc., pour les chœurs, sous la régulation du ballet, la maison Tournier et la maison Gosling sont chargées de ces fournitures dont le renouvellement entier s'impose.

Mme et M. Maugé qui précéderont leur troupe seront vraisemblablement vers le 15 ou 20 octobre et l'ouverture aura, supposons nous, dans la première quinzaine de novembre.

L. PLACIDE CANONGE.

UN MARIAGE LOINTAIN, EN AFRIQUE. — Le roi des Ashantis, Prempeh, a épousé, récemment, la fille du roi Coffipon de Cloua. La mariée portait une couronne d'une rare valeur. C'est, assurent-on, le célèbre diadème que le roi Coffipon obtint à la reine de Saba quand elle vint voir le roi Salomon. Cette couronne est depuis plus de vingt-huit siècles entre les mains des rois d'Ethiopie.

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier bien réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions Lonorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes :

ULLOA, AUBRY, O'REILLY : LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE ; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1888.
Indications—Pour la Louisiane : Beau temps, moyenne locales dans la partie sud, légers changements dans la température, vents d'est.

Température du 13 septembre 1888.
Thermomètre de B. & L. Claudel, Opticiens
No 145 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	22
Midi	84	28
3 P. M.	82	27
6 P. M.	80	26

LA TEMPÉRATURE.

Bulletin quotidien.

Le *Signal Service* relève tous les jours, à la même heure, le degré de la température, moyenne et maximum, sur différents points des Etats-Unis. Le tableau suivant indique le maximum :

13 septembre 1888.

	Degrés Fahrenheit.
Atlanta	86
Pensacola	84
Mobile	88
Montgomery	90
Vicksburg	88
Nouvelle-Orléans	86
Shreveport	86
Fort Smith	88
Little Rock	82
Galveston	82
Rio Grande	—
Corpus Christi	82
San Antonio	88
Brownsville	86
Chattanooga	84
Memphis	82
Nashville	78
Louisville	70
Palestine	90
Fort S Il	88
Fort Elliott	88
Fort Davis	—
Fort Eads	—

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Newton E. Shiner à Mlle Nell e Gray.
George G. Ulmer à Mlle Eugénie Valet.
Eric W. Talen à Mlle Lizzie Schwarz.
James H. O'Donnell à Mlle Cecilia A. Chase.
Henry Grover à Mlle Frances E. Chinn.
Henry Alexis à Mlle Joséphine Narcisse.
Manuel Sisnana à Mlle Madeline Germain.
Arthur Dennis à Mlle Mary M. Noullet.

Naissances.

Mme James D. Dunn, une fille.
Mme Manuel Martinez, Jr., un garcon.
Mme Denis J. Glynn, un garcon.
Mme Henry W. Pamis, une fille.
Mme Henry Ulrich, une fille.
Mme Geo. W. Berbal, une fille.

Décès.

Emma Mayers 4 ans, coin Broad et la Promenade Carondelet.
Louisa Marshall, 2 ans, 9 rue Newton, Alger.
Bernadine Merot, 1 mois, 179 rue Ste. Marie.
Mme Lilian Grunewald, —— Yellow Sulphur Springs, Va.
Joseph Picone, 51 ans, 482 1/2 rue St André.
Enfant du sexe masculin de Mme Jos. Bruen, 6 heures, 154 rue South Basin.
Geo. Bist a 3 ans, 15 rue Decatur.
George Bonne, 2 mois, 110 North Villere.
Abraham Lorsey, 70 ans, coin Washington et Broad.
Veuve Agatha Wolf, 83 ans, 349 rue Magazine.
J. A. Seghers 13 ans, chemin du Bayou, près Robertson.
Jean Burkhardt, 44 ans, 298 rue Gravier.

*Diphthérie.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mlle C. Godefroy à John E. Stars, un terrain borné par les rues Dupré, Ursulines, White et Bellechasse, $525.

John Holliger à John O'Connor et Patrick, un terrain borné par les rues Fulton, Ronsseau, Deuxième et Troisième, $1150.

Succession de James Murray et femme à James Simon, un terrain borné par les rues Première, Deuxième, Liberté et St David, $400.

Friendship Fire Co. No 3 à Hermogene Major, un terrain borné par les rues Hampson, Adams, Douzième et Burdette, $85.

John Glenn à Robert Carey, un terrain borné par les rues Julie, St. Joseph, Constance et Tchoupitoulas, $2,000.

Mme Ves Ellen Weeks et ala à Maximilien F. B. Weeks, un terrain borné par les rues Bourbon, St. Ferdinand, Remparts et Presse, $400.

Geo. A. Hero et Mme Margaret Magill à John F. Kelly, quatre terrains bornés par le Chemin Public ou rue Patterson, l'avenue Webster et les rues Peter et Washington, $1560.

Henry Gilmore à John Ritchie, un terrain borné par les rues Troisième, Deuxième, Ronsseau et Fulton, $1700.

Vincenzo Radovich à John Radovich, un terrain borné par les rues Soublette, des Champs Elysées, Marigny et Joséphine, $1500.

Henry Boulmay au Pelican Homestead & Building Ass'n, deux terrains bornés par les rues Dumaine, St-Philippe, White et Dupré, $725.

Cour Civile. — Les successions Max Mack et F. C. Kittel sont ouvertes. Ce dernier nomme sa veuve exécutrice testamentaire.

Hugh Cann et David Burke contre Dennis McCarthy et C. W. Read pour obtenir une injonction les empêchant de remplir les fonctions de maîtres du Port.

Les demandeurs prétendent que leur nomination a été faite par le Sénat et que leurs successeurs ne peuvent les remplacer que lorsqu'ils auront été légalement nommés ou dans le cas où eux-mêmes seraient suspendus de leurs fonctions pour une cause bien établie. L'injonction a été accordée et en vertu de celle ci, les membres du bureau des maîtres du port ne peuvent reconnaître la nomination des nouveaux élus.

M. Nicholas Kuntz legue, par testament ouvert devant la cour civile, deux tiers de ses biens à ses trois enfants, plus la part qui leur revient de la succession de leur mère. Sur l'autre tiers de la succession, l'exécuteur testamentaire prélèvera $6,000 pour l'achat d'une propriété destinée aux deux sœurs du défunt, Félicité et Marie Kuntz. Après la mort de celles-ci, la propriété appartiendra à sa fille Marguerite ou à ses enfants, selon sa volonté.

Sur le reste de ce tiers de succession sera aussi prélevée une rente viagere de $25 qui sera servie mensuellement à la sœur du défunt, Eliza Kuntz. Après sa mort cette rente passera à son fils Albert. Tous les objets mobiliers que renferme son domicile, rue du Camp, No 358, deviennent la propriété de sa fille Marguerite.

Son fils Albert est nommé exécuteur testamentaire.

Geo. A. Pbrunner contre A. D. Meyer $553 52.

Cour criminelle. — Section A.— Une ordonnance de non-lieu a été rendue contre Elsie Logan, voies de fait, et J. Simmons, abus de confiance.

M. S. J. Taquino, membre du jury, ayant annoncé qu'il refuserait de se prononcer dans toutes les affaires où le délit entraîne l'emprisonnement au pénitencier, le juge Marr l'a suspendu pour incompétence.

M. J. C. Walker, le défenseur des prévenus accusés du meurtre de Pat. Measley, a demandé que Wm Stephens, un de ses clients, fut admis à fournir caution. La question sera discutée demain.

Vols.—Un petit garçon du nom de Henry Armant a volé un pantalon chez Mlle Cosgrove, rue des Remparts No 143 et a été arrêté.

—On a aussi arrêté Willie Johnson, un nègre de 17 ans qui avait trouvé ouverte la porte d'entrée de la maison de Mme Elliott, rue Carondelet No 115, était entré et avait volé des vêtements. Le vol avait été découvert peu après M. Elliott a donné la chasse au voleur qui a été arrêté au coin des rues Carondelet et Poydras et incarcéré à la station centrale.

Nouveau Bassin.—Les propriétaires de scieries et entrepôts de bois de charpente établis le long du Nouveau Canal se sont plaints à la Chambre de Commerce de l'état des rues avoisinant ce canal, lesquelles sont devenues tout à fait impraticables et déterminent la fermeture de ces établissements si l'on ne prend promptement des mesures pour remettre ces rues en état.

La fermeture de scieries serait une déplorable mesure outre qu'elle atteindrait une forte partie de la population ouvrière qui y est employée. La Chambre de commerce a écrit au président du Bureau de contrôle, M. Moon, pour lui expliquer la situation de ces établissements où l'on ne peut recevoir le bois et d'où l'on ne peut l'expédier.

M. Roy, surintendant du Bureau de Contrôle du Nouveau Canal a proposé à ce Bureau d'exécuter, de Remparte à Claiborne pour la somme de $32,500 soit $4.40 par pied courant les travaux de réparations qu'exige le bassin où s'amarrent les bateaux faisant le service sur le Canal.

Il donne dans sa communication le détail des travaux qu'il exécutera et déclare qu'il fournira les matériaux et la main-d'œuvre. Dans la somme de $32,500 seraient compris ses honoraires comme entrepreneur des travaux.

La proposition ne pouvant être acceptée parce que M. Roy était membre du Bureau, il a donné sa démission et sa proposition a été acceptée ; ce qui a donné lieu à des récrimination des marchands du Nouveau Bassin.

Le remorqueur Charlie Wood.—Le remorqueur Charlie Wood qui a sombré il y a quelque temps à Hampden, à 7 milles en aval de Donaldsonville a été remis à flot. Le renflouage a pris 6 jours entiers et a été très difficile, le bateau étant submergé à une profondeur de 50 pieds. Il est très peu endommagé.

Anniversaire du 14 septembre 1874.—Nous voici au 14e anniversaire de la lutte courte mais décisive qui a eu lieu le 14 septembre 1874 entre les citoyens de la Nouvelle-Orléans et les janissaires de Kellogg.

Les tragiques épisodes de cette journée sont encore présents à la mémoire de la population. Il est triste d'avoir à recourir à la violence pour ressaisir ses droits, pour reconquérir sa liberté, pour s'affranchir du despotisme,—et quel despotisme que celui de la lamentable époque dont nous évoquons le souvenir !—mais cette violence à exercer devient un devoir sacré, quand l'honneur, la dignité, l'indépendance d'un Etat sont en jeu. Il a été courageusement rempli par les citoyens de la Nlle Orléans, qui n'ont pas tardé à recueillir le fruit de leur héroïsme.

A cette heure, toutes les hontes sont effacées, toutes les ignominies oubliées. Nous sommes redevenus libres dans une République libre. Il ne nous restait plus qu'à consolider l'union qui existe parmi nous, tout en conservant pieusement dans nos cœurs le culte dont nous entourons, depuis quatorze ans la mémoire des braves qui ont succombé en combattant pour nos droits.

Réélections démocratiques.—Nous apprenons avec plaisir que la Convention démocratique du troisième district congressionnel de la Louisiane, réunie à la Nouvelle Ibérie, a de nouveau fixé son choix sur l'hon. Edouard J. Gay. C'est la troisième candidature dont il est revêtu et il le mérite.

M. E. J. Gay n'est pas seulement un de nos premiers planteurs, c'est un homme d'affaires habile, et un vrai patriote. Il a fait dans les questions financières et commerciales preuve de rares aptitudes, de connaissances étendues ; il a joué, dans le comité des allocations, un rôle important ; il a su défendre avec autant de vigueur que de talent les industries agricoles et manufacturières du Sud ; il a attiré sur lui l'attention du Congrès ; c'est aujourd'hui un de ceux qui ont le plus contribué à relever la Louisiane dans l'estime de nos hommes d'Etat de Washington, et l'on ne peut que féliciter notre troisième district congressionnel de cette nomination.

Au moment où le parti républicain menaçait de relever la tête, il était bon que les démocrates pussent se rallier autour d'un homme qui est entouré du prestige de l'estime.

Pour la troisième fois, M. Gay va reprendre triomphalement le chemin de Washington où il a fait jusqu'ici brillante figure.

Nous apprenons en même temps que la convention démocratique de New York a de nouveau jeté les yeux sur M. Hill comme candidat à la magistrature suprême de l'Etat de New York. Encore une réélection extrêmement habile, un choix sagace qui fait prévoir une éclatante victoire pour la démocratie de New York.

Nous reviendrons sur cet important sujet.

Queen & Crescent Limited.—A dater de dimanche, 16 septembre, les heures de départ et d'arrivée seront modifiées. Le train No 2 partira de la gare de la Nouvelle-Orléans à 3 heures 35 minutes de l'après-midi, au lieu de 5 heures du soir. Le train No 1 arrivera à la Nouvelle-Orléans à 11 heures du matin au lieu de 9 heures 30 minutes.

Comité d'ordre public. — Le comité d'ordre public s'est réuni hier soir pour faire son enquête au sujet des accusations portées contre le recorder Murphy, suspendu le 11 août par le maire pour négligence et incompétence.

Le comité chargé le 1 septembre de faire une enquête s'étendu hier soir nombre de témoins et particulièrement les policiemen intéressés dans les affaires où le recorder a acquitté les prévenus.

Le comité qui a été en session jusqu'à minuit, seulement la moitié des témoins ont été entendus. L'enquête sera continuée jusqu'à mercredi prochain.

Arrêté.—Mercredi soir est arrivé par le train venant de l'Algérie, le nommé Sylvestre Hamilton, qui après avoir réussi à se soustraire aux recherches de la justice, vient d'être arrêté pour un meurtre commis à Gonldsboro au mois de mai 1886.

Le meurtrier avait eu une querelle avec un nommé Alfred Williams à un bal de nègres ; il s'ensuivit une rixe qui eut pour résultat la mort de Williams, tué d'un coup de revolver. Profitant de la confusion qui suivit la dénonation de cette affaire considérables avec l'Afrique, a été invité à une conférence avec le prince Bismarck relativement à la "Compagnie de l'Afrique Orientale."

Fièvre jaune.

Jacksonville, Floride, 13 septembre—D'après le bulletin officiel publié hier, les nouveaux cas de fièvre jaune sont :

Mrs. A. Smith, Mme Jas. Pentlin, Jos. Moore, Mlle A. Hinlan, Mme M. M. Youmans, Mlle Youmans, enfant de Mme Youmans., Mme Wm. Pitman, deux enfants de Allen Schley, John Mundell, Mme E. Jolliett, Mme Lord et enfant de E. E. Jolliett, Mme A. J. Cassina, Mme Faus, Mme Jacobs Oliker, Mlle Julia Martin, T. J. Murphy, Mlle Kate Monnart, Emma Martin [couleur], Mary Roberts, Mme Higley, Mlle Fannie Richter, Mme Eliza Weston, Mme George Gesma Brownlow [couleur], Mme Eliza Twine [couleur], Albert Sohnson [couleur], B. Bagwell [couleur], R. Carter, [couleur], Ben Robinson, Nellie Plaxco [couleur], Joseph Kent, John Williams, Mme Stratton, Mary Stratton, Mme Greely, Henry Williams, Enf Alger, Mlle Doris, Reiz, Wm Harold, Wm Tousey, Benny Jones, W. H. Wilson [couleur], Sam't Butler [couleur], Mr. Clark [couleur], Minnie Jackson [couleur], Lula Cullmes, Policeman Jones [couleur], Mme O. Hal, Hanna Allen [couleur], Sam't Johnson [couleur], W. H. Drew, J. Bird, Mme Jos. C. Williams, Mme D. Joyner, Geo. Rohe.

Déchargés—W. R. Finn, Ben Williams [couleur], Wm Richardson [couleur], W. A. McLean, A. C. Benedict, Rogers, George Stures, Jos. O'Driscoll, Eugene Williams, M. et Mme Calnres, H. H. Frost, Mme Charles Williams et deux enfants, W. H. Kay, Mme Edward Williams, Mrs. Mme Em. Cosgrin, George et Frank Corwin, George Colestas fermier, Tony Gonzalez, J. A. Ritter, Horace Johnson, W. F. Hawley, C. Bonchillon, enfant de Max Wagner, Mme E. G. Whitney, Annie M. Whitney, Florence Whitney, May Whitney, Ida H. Gugel, Emma Gugel, Blanche Amason, Arthur Whitney, Chas. Moore, Joe Moore, Mme R. L. Skinner, Nellie Kendall, enfant de Mme Moran, Anna Rauls, Henry N. Seeney, Thos J. Micherson, Mme Stelmo, Mme D. Conolly et deux enfants, Henry Conolly, Mme Partridge et enfant, Pat Kelly, J. R. Rey et sa femme.

Fièvre jaune.—Une souscription a été faite hier parmi les membres du Produce Exchange en faveur des malades de la fièvre jaune.

Les mêmes mesures ont été prises par les membres de la Chambre de Commerce et la souscription a produit $105, qui ont été envoyés à Jacksonville.

La Young Men's Christian Association a déjà reçu les sommes suivantes :

John E. Hardie & Cie	$ 50
Crescent Ins. Co	50
Rodd frères & Cie	30
Total	$130

Informations.—On a prié le Chef de Police de faire prendre des informations au sujet de Mme Ve Charles Johnson, de son nom de jeune fille Caroline Panetier, qui habitait en 1878 rue Dumaine No 80.

Immigration.—Quarante personnes arrivées du Nord par voie de l'Illinois Central, sont arrivées hier en ville, dans le but de se fixer en Louisiane. Ils se sont adressés à la Société d'Immigration et ont quitté la Nouvelle-Orléans pour se disperser dans les paroisses de l'Etat.

Paragraphes.—Un nègre du nom de Anderson Hingleton a été amené de la station Postoffice sur la ligne du Shell Beach où il avait reçu d'un autre nègre un coup de rasoir dans l'abdomen.

—Mme Lola Madison a perdu hier matin à la gare du Louisville & Nashville Railroad un portemonnaie contenant $20, qui a été trouvé par trois indiens qui se préparaient à partager cette somme lorsque l'agent Gedrin, qui les avait vus, le leur a réclamé.

—On a volé chez Marie Coleman, rue Commune, No 274, un broc en argent qui a été retrouvé chez un brocanteur de la rue des Remparts.

—La nouvelle suivante est arrivée chez MM. Macon, Paul & Robinson :

Lexington, Ky., 13 septembre.

W. C. H. Robinson, Carondelet street—

Le capitaine Tobin est mort ce matin. Nous revenons demain.

T. H. UNDERWOOD.

Le capitaine Tobin était un des plus riches, des meilleurs et des plus entreprenants capitaines de ces du fleuve et sa perte sera vivement regrettée par ses amis.

—Mais enfin, docteur, pourquoi lui avez-vous coupé le bras puisque vous savies qu'il devait mourir ?

—C'est vrai, mais il faut quelquefois savoir sacrifier le malade !

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Sonde transatlantique.

Paris, 13 septembre—Le trois pour cent est coté à 84 francs 22 1-2 centimes.

Le journal la Liberté

Paris, 13 septembre—La *Liberté* écrit que la tournée du Président Carnot a été un succès, et que l'accueil officiel qui lui a été fait partout, constitue un plébiscite spontané contre la révision de la Constitution.

L'ordre rétabli à Zanzibar.

Berlin, 13 septembre.—Une dépêche au *National Zeitung* annonce que l'ordre se rétablit à Zanzibar, et que le Sultan a donné l'ordre de retirer les troupes.

Le comte Herbert Bismarck.

Berlin, 13 septembre.—Le comte Herbert Bismarck ira lundi passer une semaine sur le domaine du comte Schouvaloff en Courlande.

Mgr Schlaffine.

Rome, 13 septembre—Mgr Schlaffine a présenté au Vatican un mémorandum sur l'éventualité du Pape quittant Rome. Il approuve le choix de la Belgique comme résidence papale, à cause de sa neutralité et de son caractère catholique. Mais il n'est en faveur de ce choix que si les puissances donnaient certaines garanties.

Mgr Schlaffine ajoute qu'il n'approuve le départ du Pape de Rome, qu'au cas où le code pénal serait rigoureusement mis en vigueur, ou qu'une guerre avec la France éclaterait. En pareil cas le Pape serait en effet, tenu en suspicion.

L'Hon. Carl Schurz.

Berlin, 13 septembre—L'Hon. Carl Schurz a écrit une lettre au *National Zeitung*, dans laquelle il combat un article publié récemment par le *Kreuz Zeitung* sur la corruption dans les élections américaines. M. Schurz attaque spécialement l'assertion faite par ce dernier journal, que l'élection présidentielle n'est, du commencement jusqu'à la fin, qu'une simple affaire d'argent.

Il déclare au contraire cette suspicion déshonorante jetée sur le caractère national américain est injuste, et il nie que la vie politique aux Etats-Unis soit en aucune façon le pandémonium de corruption que représente le *Kreuz Zeitung*.

La nation américaine, dit M. Schurz est énergique, pleine de grandeur d'âme et pratique le respect de soi-même.

Les déclarations de M. Davitt.

Londres, 13 septembre—Comme on s'allègue que l'extrait publié par la Presse, des déclarations que M. Michael Davitt compte faire devant la Commission Parnell, était une pure invention, l'Association de la Presse qui en a fait communication aux journaux, maintient que tout est parfaitement authentique. Le travail a été préparé par M. Davitt, d'après les attestations de M. Davitt lui-même, pour paraître dans l'affaire O'Donnell contre le *Times*. Le document est, d'ailleurs, tout entier de la main même de M. Davitt. C'est lui qui en a donné quelques extraits, en affirmant que le fait était soumis à la commission Parnell.

M. Davitt.

Londres, 13 sept.—M. Davitt écrit au secrétaire de la commission Parnell qu'il n'a aucune intention de faire la publication de son rapport et qu'il n'a jamais eu qu'en cet intention de le publier.

Il admet cependant l'authenticité des documents. L'Association de la Presse affirme que le rapport a été préparé par M. Davitt pour la commission et que celui-ci ne s'était pas opposé à la publication des dits documents.

M. Oswold et le prince Bismarck

Berlin, 13 septembre—M. Oswold, l'un des associés d'une maison de commerce bien connue, de Hambourg, faisant des affaires considérables avec l'Afrique, a été invité à une conférence avec le prince Bismarck relativement à la "Compagnie de l'Afrique Orientale."

Fièvre jaune.

Jacksonville, Floride, 13 septembre—D'après le bullet